

Accueil en entretien:

- *mardis: 13h30-17h
- *mercredis: 8h30-11h45 & 13h30-17h
- *jeudis: 13h30-18h
- *vendredis: 13h30-17h
- *Autres créneaux, sur RDV

RELAIS PETITE ENFANCE

Maison de l'enfance
24 rue du stade à Hérimoncourt
Tél : 03 81 36 76 25

herimoncourt.rpe@francas-doubs.fr

Les temps d'échanges et de rencontres:

Les mardis, jeudis
et vendredis.

Voir planning en page 2



Bulletin de:
Juillet-août 2025

Le journal du Relais petite enfance

Villes concernées:

*Abbévillers *Communes du Lomont *Dasle *Hérimoncourt *Seloncourt *Vandoncourt

Journal lisible sur les sites internet municipaux.



Page Facebook: Relais Assistantes Maternelles d'Hérimoncourt

Bonjour Mesdames, Messieurs

CET ÉTÉ, VOTRE RELAIS PETITE ENFANCE SERA OUVERT
DU 1ER AU 25 JUILLET;

VOUS POURREZ VENIR JOUER AVEC LES ENFANTS
ET PROFITER DES INSTALLATIONS DU RPE
TOUS LES JOURS EN ACCUEIL LIBRE;



BONNES
VACANCES

Informations professionnelles

Gaspacho andalou

Ingrédients

- 120 g de concombre
- 50 g de poivron(s) rouge(s)
- 50 g de tomate(s)
- 1 c. à café d'huile d'olive
- 1 c. à café de vinaigre (Optionnel)
- 1 feuille de basilic



Instructions

- Laver le poivron, le couper en deux et enlever les graines. Eplucher le poivron, et couper en tous petits dés. Cuire à la vapeur pendant 10 minutes.
- Epluchez les tomates grâce à ce procédé: dans une casserole, faire bouillir un grand volume d'eau et préparer un grand bol d'eau froide. Faire une incision en croix sur les tomates, à l'opposé du pédoncule. Plongez-les dans l'eau une minute, puis transvasez-les dans l'eau froide.
- Couper les tomates épluchées en dés.
- Eplucher le concombre, enlever le plus gros des graines, et le couper en morceaux.
- Mixer le concombre avec le poivron rouge et la chair de tomates.
- Ajouter 1 c.c d'huile d'olive et 1 c.c de vinaigre (*facultatif*), avec 1 feuille de basilic lavée. Mixer encore, pour obtenir une texture bien homogène.



Vous avez entendu parler de



la réforme de la prestation CAF « CMG »?

En effet, au 1er septembre 2025, le montant d'aide versé aux parents pour l'embauche d'une assistantes maternelle, ne dépendra plus de trois tranches de revenus, mais ce sera un calcul automatiquement fait lors de la déclaration à Pajemploi-Urssaf. Il sera plus adapté aux situations de chacun.

Vous êtes assistante maternelle?

Absolument rien ne change pour vous.

Vous êtes parent-employeur?

Vous n'avez rien à faire. Lors de la validation de votre déclaration, le montant d'aide attribué vous sera communiqué automatiquement.

L'attestation d'honorabilité?

Je vous en ai parlé le mois dernier.

Lors de votre renouvellement d'agrément, vous devrez fournir une attestation d'honorabilité.

Cela prouvera qu'aucune personne vivant sous votre foyer ayant plus de 13 ans n'a de condamnation qui vous empêche d'intervenir auprès de mineurs.

Pour en faire la demande, vous vous rendrez sur le site

honorabilite.social.gouv.fr

On n'en reparle qu'à la rentrée!

En attendant:

